

**Luzerne FGI HarvXtra® dotée de la technologie Roundup Ready®**

**Entente relative à l’utilisation de semences et d’aliments**

## Dans le cadre du plan de gestion responsable de la culture de la luzerne HarvXtra® dotée de la technologie Roundup Ready® (HvXRR), toutes les semences HvXRR, ainsi que les plantes fourragères produites à partir de ces semences (produits de foin), doivent être utilisées au Canada à des fins nationales uniquement.

## La présente Entente relative à l’utilisation de semences et d’aliment (EUSA) concernant les semences HvXRR constitue un élément important du programme de gestion; elle vise à garantir que les semences HvXRR et les produits de foin issus de celles-ci ne sont pas expédiés vers des pays qui n’ont pas approuvé l’importation ou l’utilisation de telles semences ou de tels produits. L’EUSA vise aussi à éviter la contamination des produits de foin dérivés de semences conventionnelles par des produits dérivés des semences HvXRR.

Jusqu’à nouvel ordre, les semences HvXRR ne

peuvent être vendues qu’à des agriculteurs, et utilisées par ceux-ci, qui acceptent d’utiliser le fourrage produit uniquement pour nourrir le bétail de leur propre exploitation agricole au Canada OU qui acceptent de vendre ce fourrage directement exclusivement à des producteurs qui acceptent de nourrir le bétail de leur propre exploitation agricole uniquement et qui acceptent de conserver le fourrage au Canada en vue d’une utilisation nationale seulement et non dans le but de l’exporter vers d’autres pays, notamment la Chine.

Afin de favoriser et de documenter la conscientisation et la conformité, la présente EUSA doit être signée par l’agriculteur et le marchand en semences et doit être reçue par l’entreprise semencière *avant* l’expédition des semences au marchand en vue de leur livraison et de leur utilisation par l’agriculteur.

**Accord de l’agriculteur et certification**

J’accepte de semer les semences HvXRR sur les terres agricoles que j’exploite au Canada, uniquement pour la production nationale de fourrages dérivés de luzerne, et non pour la production de semences.

J’accepte d’utiliser les produits de fourrage de luzerne dérivés des semences HvXRR uniquement comme aliment de bétail sur mes propriétés exploitées au Canada ou dans le but de les vendre à une autre personne ou entité qui consent à les utiliser comme aliment de bétail sur ses propriétés exploitées au Canada et non en vue de les exporter vers d’autres pays, dont la Chine.

En aucun cas, je n’accepterai de vendre les produits de foin dérivés des semences HvXRR à des personnes ou entités à l’extérieur du Canada, notamment en Chine, ni de vendre ou d’échanger des produits de foin de luzerne dérivés des semences HvXRR à des personnes ou entités qui pourraient autoriser le transfert de tels produits vers d’autres pays, notamment la Chine, tant que je n’aurai pas été dégagé par écrit de mes obligations décrites dans les présentes par Forage Genetics International, LLC (FGI).

## Je comprends que je pourrais être tenu de fournir des copies des enregistrements, des reçus et d’autres documents liés à la vente à Corteva Agrisciencemc, notamment dans le cadre d’une vérification ou d’une inspection, conformément aux directives du guide d’utilisation du produit Corteva Agriscience, en particulier

## celles qui concernent la luzerne HarvXtra dotée de la technologie Roundup Ready, et j’accepte de respecter toutes les exigences à cet effet.

Corteva Agriscience peut communiquer ces renseignements à Forage Genetics International, LLC (FGI).

J’accepte de ne pas planter les semences HvXRR dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l’Alberta et de la Colombie-Britannique, ni au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest, tant que je n’aurai pas été dégagé par écrit de mes obligations décrites dans les présentes par FGI.

J’accepte que mes produits de foin puissent faire l’objet d’inspections ou d’essais par FGI ou par un tiers afin de vérifier ma conformité à la présente EUSA et je m’engage à respecter toutes les demandes à cet égard.

J’atteste que je collaborerai de bonne foi avec FGI et les expéditeurs et testeurs, le cas échéant, afin de vérifier que les produits de foin dérivés de mes récoltes de semences HvXRR ne sont pas expédiés vers la Chine ou d’autres pays qui pourraient ne pas détenir toutes les autorisations nécessaires à de telles importations, et qu’ils ne contamineront pas des semences de luzerne conventionnelles ou les récoltes et produits de foin qui en découlent.

J’accepte d’aviser immédiatement Corteva Agriscience si je soupçonne qu’une cargaison de produits de foin dérivés des semences HvXRR puisse être expédiée vers la Chine.

Je comprends et j’accepte que la présente EUSA constitue un contrat juridiquement contraignant auprès de Corteva Agriscience et FGI, et qu’elle contient des conditions qui s’ajoutent auguide d’utilisation du produit Corteva Agriscience. La présente EUSA peut être appliquée individuellement ou dans le cadre du guide d’utilisation du produit Corteva Agriscience.

## En signant la présente entente :

J’utiliserai le fourrage produit à partir de mes semences HvXRR comme aliment de bétail sur mes propres exploitations agricoles.

et

J’entends vendre une partie ou la totalité du fourrage produit à partir de mes semences HvXRR, mais je m’engage à entreposer ce fourrage séparément et à le vendre uniquement à un éleveur d’animaux de ferme qui l’utilisera pour nourrir son propre bétail au Canada, conformément à ce qui précède.

Nom de la ferme Numéro d’identification de partenaire commercial

Nom de l’agriculteur (doit correspondre au numéro d’identification de partenaire commercial) Nom de la variété de luzerne HarvXtra

Ville Province Code postal Quantité commandée Acres à ensemencer

Signature de l’agriculteur Date de signature Date d’ensemencement prévue (jj/mm/aaaa)

# Accord du marchand en semences et certification

J’atteste être un marchand autorisé par une entreprise semencière qui détient une licence pour la vente de semences HvXRR, je m’engage à respecter toutes les directives juridiques applicables et je comprends que ladite entreprise semencière doit recevoir le présent formulaire avant que les semences HvXRR destinées à l’agriculteur nommé précédemment ne puissent m’être expédiées.

J’ai pris connaissance des conditions du présent formulaire, y compris de l’Accord de l’agriculteur et certification, en présence de l’agriculteur.

Je confirme avoir expliqué à l’agriculteur que les semences HvXRR sont destinées à la production de fourrage au Canada uniquement et que ce fourrage doit servir exclusivement à nourrir le bétail sur les propriétés

qu’il exploite ou être vendu à des éleveurs qui acceptent de l’utiliser uniquement comme aliment de bétail sur les propriétés qu’ils exploitent au Canada. J’ai également expliqué à l’agriculteur qu’il lui est interdit d’exporter les produits de foin ou d’établir un contrat avec une autre personne ou entité susceptible d’exporter ces produits de foin vers d’autres pays, notamment la Chine.

J’atteste également que l’agriculteur a signé ce formulaire en ma présence et je m’engage à ne vendre, en aucune circonstance, les semences HvXRR que j’ai reçues de l’entreprise semencière à personne d’autre que l’agriculteur susmentionné et les agriculteurs avec qui j’ai cosigné une EUSA valide.

Nom du concessionnaire Nom du représentant du concessionnaire

Ville Province Code postal Numéro de téléphone

Signature du représentant du concessionnaire Date de signature